

Formation pour les exploitants  
des sites de compostage et de  
méthanisation

## Cours de base pour les exploitants des sites de compostage et de méthanisation

18 février, 18 + 19 mars et 16 avril 2025



### À qui s'adresse ce cours ?

Les collaborateurs en charge de l'exploitation et de l'administration des installations de compostage et de méthanisation.

Conformément à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED, chapitre 3, art. 8, et chapitre 4, art. 27, al. 1, let. f), les exploitants d'installations de traitement des déchets organiques doivent posséder un certificat de formation spécifique. À l'avenir, les cantons exigeront des exploitants d'installations qu'ils fournissent cette preuve de formation (en savoir plus [ici](#)). Si vous réussissez l'examen, vous remplissez cette condition. Le cours de base offre les conditions préalables nécessaires.

### Contenu du cours :

Le cours couvre tous les aspects du document "Cours de base", qui sert de référence pour l'examen requis. La table des matières du manuel peut être téléchargée [ici](#). Le cours a été développé ces dernières années comme base pour l'exploitation des installations de compostage et de méthanisation, dans le cadre de l'Inspectorat. Le contenu s'adresse à la fois aux installations agricoles et régionales/industrielles. L'acquisition du manuel de cours est une condition préalable à la participation à cet examen.

### Programme/contenu du cours :

- 1<sup>er</sup> jour : Biologie et techniques des procédés de la méthanisation et du compostage
- 2<sup>ème</sup> jour : Théorie des produits et des marchés, visites de sites présentant les processus de traitement les plus importants avec un aperçu du fonctionnement pratique.  
Suivi d'une soirée et repas en commun, et nuitée
- 3<sup>ème</sup> jour : Analyses et suivi, procédure opérationnelle et contrôles, exercice pratique : comparaison des produits
- 4<sup>ème</sup> jour : Répétition, démonstration de laboratoires de terrain, examen

Chargées du cours: EREP (Yves Membrez, Elise Moatti, Nuria Montpart),  
Educompost (Jacques Fuchs, Ulrich Galli, Konrad Schleiss)

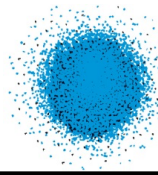
Pour toute question ou information :

**EREP SA**

Chemin du Coteau 28, 1123 Aclens

Tel : +41 21 869 98 87

E-Mail : [info@erep.ch](mailto:info@erep.ch), Site web : [www.erep.ch](http://www.erep.ch)



**erep**

Traitement et valorisation de déchets  
et d'effluents organiques



Lieu : Installation de biogaz Agrogaz, 1357 Lignerolle

[079 606 37 49](tel:0796063749), [www.entranord.ch](http://www.entranord.ch) ; [www.agrogaz.ch](http://www.agrogaz.ch)

Nombre de participants : 10 – 20. En dessous de 10 participants, le cours n'aura pas lieu.

Documents : Le manuel de cours est remis au début de la formation, aussi au format digital (pdf avec un lien).

Pour l'excursion du deuxième jour du cours, il est recommandé de porter des vêtements chauds et de bonnes chaussures.

Dates du cours :

Jour 1 : Mardi 18 février 2025

Jours 2 & 3 : Mardi 18 et Mercredi 19 mars 2025

Jours 4 : Répétition, démonstration d'un laboratoire de terrain et

examen : Mercredi 16 avril 2025

Vous recevrez une liste des participants pour le covoiturage et des informations sur le programme du cours avec la confirmation du cours (10 jours avant le cours).

Note : Ce cours est certifié par l'Inspectorat Suisse des installations de compostage et de méthanisation, et a été soutenu dans son développement par la Confédération et les cantons.

Finance de participation

CHF 2'000.00 (hors TVA)

Les frais de cours comprennent les collations durant les pauses, les repas du midi, le repas du soir du 2<sup>ème</sup> jour ainsi que l'hébergement du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> jour de formation.

Annulation jusqu'à deux semaines avant le cours : CHF 400.00

Annulation ultérieure : totalité des frais

Un participant remplaçant peut assister au cours à la place du participant inscrit.

Une facture sera émise avec la confirmation de la participation.

Le manuel de cours et les frais d'examen (total de 650 CHF hors TVA) seront facturés séparément avec la confirmation de l'inscription à l'examen.

Délaï d'inscription : 30 janvier 2025 par mail à [info@umweko.ch](mailto:info@umweko.ch) ou sur <https://www.umweko.ch/fr/cours>

Adresse de contact en Suisse romande : EREP SA, 021 869 98 87, [info@erep.ch](mailto:info@erep.ch)

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront examinées dans l'ordre où elles seront reçues.

L'équipe de formation



**educompost**

Yves Membrez, Nuria Montpart, Elise Moatti

Konrad Schleiss, Ulrich Galli, Jacques Fuchs, Manuel Mathis

**umweko**

LA BIOMASSE EST NOTRE AFFAIRE

UMWEKO GmbH  
Dr. Konrad Schleiss

Weinbergstrasse 46  
CH-2540 Grenchen

+41 32 653 29 20  
info@umweko.ch

[www.umweko.ch](http://www.umweko.ch)